AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1127
FR0010208165-FS0580

17 mai 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SAFT GROUPE S.A.

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 mai 2016, la société de droit suisse UBS Group AG (Bahnhofstrasse 45, CH-8001 Zurich, Suisse), a déclaré avoir franchi en hausse, le 11 mai 2016, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SAFT GROUPE S.A. et détenir 1 382 397 actions[1] SAFT GROUPE S.A. représentant autant de droits de vote, soit 5,41% du capital et des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
UBS AG	1 095 871	4,29
UBS Switzerland AG	286 526	1,12
Total UBS Group AG	**1 382 397**	**5,41**

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions SAFT GROUPE S.A. hors marché.

[1] Dont 354 443 actions SAFT GROUPE S.A. détenues à titre de collatéral et 941 145 actions SAFT GROUPE S.A. détenues au titre de contrats de prêt de titres portant sur 941 145 actions.
[2] Sur la base d'un capital composé de 25 569 491 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.